

## Règlement du concours

### Participation

Le concours est ouvert à tous les jeunes ainsi qu'aux élèves des classes des cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud, de l'école enfantine à la 9<sup>e</sup> année, individuellement ou collectivement, du groupe à la classe.

### Catégories

Il sera établi un palmarès par tranches d'âges (en individuel, en groupe et par classe).

### But et objet du concours

Le concours a pour but de susciter l'observation, la perception et la compréhension de l'environnement naturel et construit proche du participant et dans lequel il vit. Il doit stimuler une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour le respecter et l'améliorer dans une perspective de développement durable. Le concours cherche à susciter différentes approches: économique, sociale, écologique, historique, spatiale en utilisant des démarches artistique, scientifique, expérimentale...

### Règle de proximité

L'étude doit être réalisée dans le terrain, à proximité du domicile, de l'école ou du site d'un camp.

### Démarche

Les participants feront des observations, des interprétations et des recherches qu'ils relateront aussi explicitement que possible, le cas échéant, sous la surveillance et avec l'aide d'un adulte, en se référant à une documentation spécialisée. Les travaux présentés doivent être le fruit d'une exploration ou d'une démarche originale et ne pas se réduire à la compilation d'ouvrages.

### Présentation des travaux

Les documents suivants devront obligatoirement être remis au jury:

1. Un ou plusieurs documents explicitant et illustrant les intentions, la démarche et justifiant la part active des participants.

2. Un ou plusieurs objets d'exposition: poster (dimension maximale des objets: hauteur 150cm x largeur 90cm), maquette, instrument, tissage, etc. Si l'option des nouvelles technologies est choisie comme support (CD, CD-ROM, DVD...), les participants fourniront également des documents directement exposables.

### Critères d'évaluation

Outre le respect du thème, du règlement et de la règle de proximité, le jury établira le palmarès en fonction des critères suivants:

- **Caractères généraux:** authenticité, attrait, originalité du projet et de son traitement.
- **Fond:** qualité spécifique (scientifique et artistique). Approfondissement du sujet, exploitation des documents.
- **Présentation:** originalité, structure et clarté, qualité de la rédaction et de la présentation, intégration des documents.

### Délai d'inscription

Les inscriptions seront reçues dès le 15 août et jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2010, aux adresses suivantes:

- par Internet: [www.environnementjeunesse.ch/inscription](http://www.environnementjeunesse.ch/inscription) (répond aussi à toutes vos questions);
- par correspondance à:

Concours Environnement + Jeunesse, puis:

**BE** Inspection scolaire de langue française,  
ch. des Lovières 13, 2720 Tramelan;



**FR** Bureau des inspecteurs, M. A. Mauron,  
Grand-Rue 15, 1680 Romont;



**GE** Service de la coordination pédagogique, M. P. Jenni,  
Centre de Geisendorf, r. de Lyon 58, 1203 Genève;



**JU** Service de l'enseignement, M. G. Bessire,  
rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont;



**NE** Service de l'enseignement obligatoire, M. A. Allisson,  
Ecluse 67, CP 3016, 2001 Neuchâtel;



**VD** Secrétariat général du DFJC, Mme J. Rothen,  
rue de la Barre 8, 1014 Lausanne;



**VS** Haute Ecole pédagogique, M. C. Keim,  
rue du Simplon 13, 1890 St-Maurice.



### Dépôt des travaux et remise des prix

Les travaux doivent être déposés jusqu'au 15 avril 2011. Le lieu de dépôt sera communiqué ultérieurement par chaque responsable cantonal.

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le mercredi 8 juin 2011. A cette occasion, les lauréats seront invités dans le canton de Genève où des activités ludiques, culturelles et sportives seront organisées en rapport avec le thème du concours.

Un dossier thématique sur le thème du concours regroupant différentes ressources pédagogiques sera téléchargeable dès cet automne sur le site [www.educa.ch](http://www.educa.ch), rubrique Dossiers thématiques, l'onglet Enseignement.

Un financement de votre projet est possible via le Fonds pour projets scolaires en éducation à l'environnement. Renseignements à l'adresse: [www.educ-envir.ch/projetscolaire](http://www.educ-envir.ch/projetscolaire).

### En partenariat avec

#### Fondation Ernest Dubois

Une contribution privée pour la protection de la faune, de la flore et du patrimoine



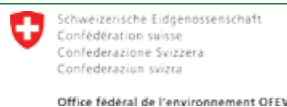
#### Fondation suisse d'éducation pour l'environnement



#### WWF Suisse



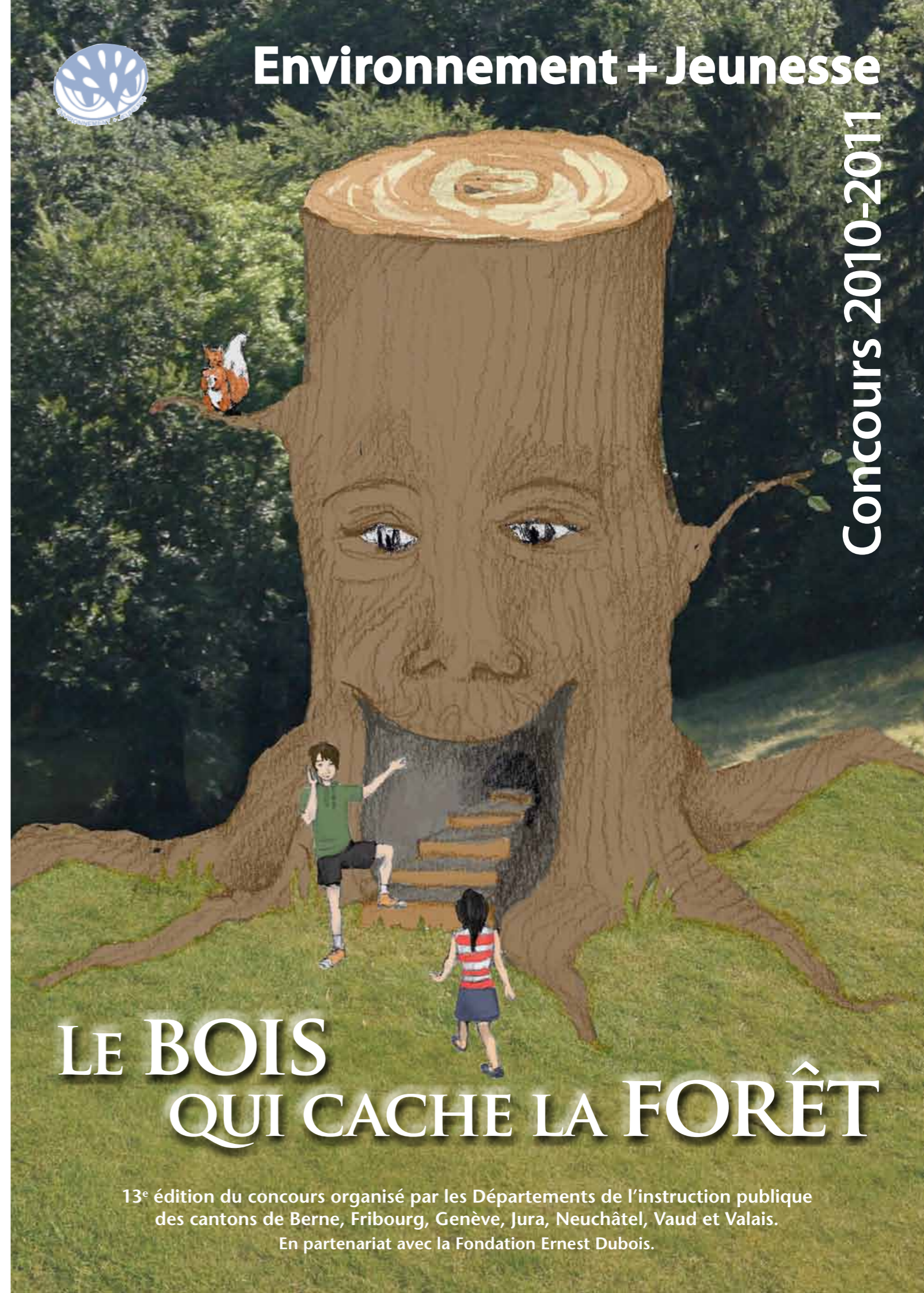
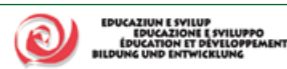
#### Office fédéral de l'environnement



#### Pro Natura



#### Fondation Education et Développement



# LE BOIS QUI CACHE LA FORÊT

13<sup>e</sup> édition du concours organisé par les Départements de l'instruction publique des cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Vaud et Valais.

En partenariat avec la Fondation Ernest Dubois.

LA FORÊT,  
QUELLE  
FABRIQUE !

ET SI LA FORÊT  
DISPARAÎSSAIT ?

Loisirs  
en forêt ?

L'arbre est-il  
vivant quand il  
est mort ?

Le bûcheron,  
un grand méchant  
loup ?

Raconte-moi  
la forêt...

Dans les bois,  
tout un festin !

BOIS OU  
PLASTIQUE ?  
TECK OU SAPIN ?

Vivre  
en forêt ?

Le bois, énergie  
renouvelable pour  
tous ?

La forêt nous  
protège-t-elle ?

Nos forêts, toutes  
semblables ?

Les feuilles  
tombent,  
et après...

